



UMIH

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Communiqué de presse
Jeudi 27 avril 2017

Représentativité patronale : L'UMIH N°1 au sein de la branche HCR 77% des entreprises adhérentes et près de 70% des salariés



Après plus de 2 ans de procédure, la Direction générale du Travail (DGT) a présenté les résultats de la représentativité patronale de l'ensemble des organisations interprofessionnelles et des branches. Pour la branche HCR (hôtels – cafés – restaurants) :



I. L'UMIH N°1 avec 77% des entreprises syndiquées représentant 70% des salariés



L'UMIH N°1 chez les indépendants avec 72% des entreprises !

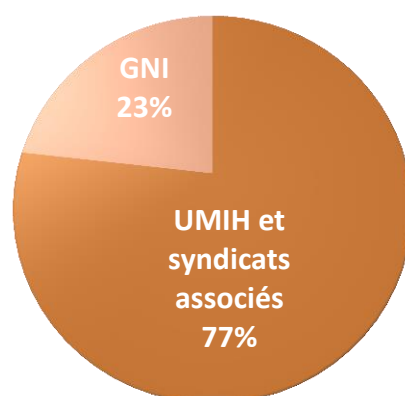
Avec ses syndicats associés (GNC, SNRTC), l'UMIH représente **77% des 42 582 entreprises déclarées adhérentes à une des organisations professionnelles représentatives :**

UMIH	30762	72,2%
GNC	930	2,2%
SNRTC	1019	2,4%
GNI	9871	23,2%



C S C A D

Entreprises adhérentes déclarées à une organisation professionnelle



Du petit café à la grande brasserie, de l'hôtel de village au palace, du restaurant ouvrier à l'étoilé, de la discothèque aux night-clubs branchés : l'UMIH représente toute la profession, dans sa plus grande diversité.

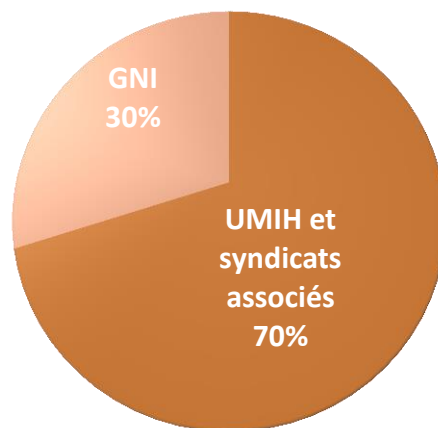
Toutes branches confondues, l'UMIH est la 3^{ème} organisation professionnelle en nombre d'entreprises adhérentes après le bâtiment et la métallurgie.

L'UMIH N°1 en nombre de salariés !

Avec ses syndicats associés, l'UMIH représente **70% des 385 805 salariés des entreprises adhérentes à une des organisations professionnelles représentatives :**

UMIH	188 705	48,9%
GNC	38 386	9,9%
SNRTC	39 700	10,3%
GNI	119 014	30,8%

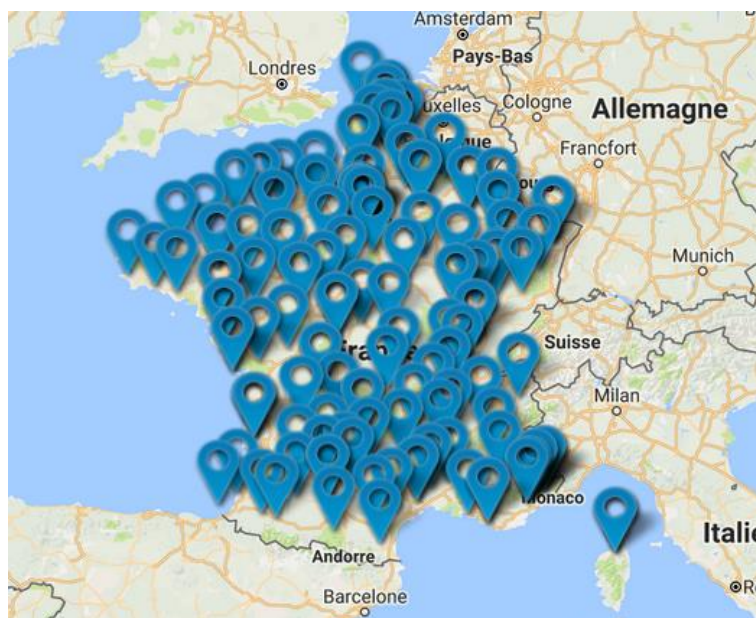
Salariés des entreprises adhérentes déclarés



Pour information, le nombre de salariés est la somme des salariés présents au mois de décembre 2014 dans les entreprises et ne tient donc pas compte des saisonniers d'été

L'UMIH N°1 dans les zones touristiques, dans les territoires, dans les grandes villes, dans les zones rurales, dans les outre-mer !

L'UMIH est présente dans **TOUS** les départements français (106 fédérations départementales et locales) **en métropole comme en outre-mer.**



II. La place de N°1 renforce et confirme l'importance de l'UMIH au sein de la branche HCR

Au niveau national : le poids de l'UMIH rend incontestable son rôle de porte-parole et de représentant de la profession :

- **Majoritaires au sein de la branche, l'UMIH et ses syndicats associés pourraient utiliser leur droit d'opposition.** Ce nouveau droit confère un rôle d'autant plus décisif à la Commission des Affaires sociales et de la Formation professionnelle de l'UMIH, à laquelle participent ses syndicats associés.
- La position de leader de l'UMIH, **réaffirmée aujourd'hui, la confirme comme l'interlocuteur de référence** des pouvoirs publics et donne tout le crédit nécessaire aux actions des élus confédéraux auprès des institutionnels (ministères, administrations, Parlement) et dans des instances où ils siègent.
- L'UMIH est la seule organisation patronale du secteur à adhérer aux trois instances interprofessionnelles : Medef, CPME, U2P.

Au niveau local : les règles de la représentativité nationale s'appliquent dans les territoires.

Les fédérations départementales UMIH bénéficieront du poids de la représentativité de l'UMIH nationale.

Dans l'attente de la publication des arrêtés officiels du ministère et sous réserve de l'examen approfondi des chiffres de la branche, Roland HEGUY, Président confédéral de l'UMIH, déclare : *« Avec la confiance de 77% des entreprises du secteur CHR, cette pesée patronale permet de reconnaître le leadership de notre syndicat. Ce constat est important et siffle la fin du match. Chacun est à sa place. Pour autant, il nous confère des devoirs et des responsabilités que nous devons tenir. Cette légitimité, nous la mettons au service des professionnels qui tous les jours participent au développement économique de nos territoires. Nous continuerons de les représenter, de les défendre et les accompagner avec un objectif : faire rayonner notre secteur pour faire gagner le tourisme et la France. »*

Contacts Presse : Gaëlle MISSONIER – 06 45 29 70 84 – gaelle.missonier@umih.fr
Charlotte LE MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr